

NOUS RECRUTONS !

INTERVENANT·E SANTÉ (INFIRMIÈR·E SCOLAIRE)

NOUS recherchons :

Un·e candidat·e motivé·e à contribuer à la promotion de la santé et du bien-être auprès des élèves dans le rôle d'intervenant·e santé (infirmier·ère scolaire).

Sous la supervision de la direction des Services aux élèves, le rôle de l'intervenant·e santé consiste à éviter les maladies et les blessures de toute nature par des moyens préventifs transmis par l'éducation et par des interventions en matière de santé physique, mentale et sexuelle ainsi qu'à soigner les malades et les blessés.

Description du poste :

- Poste à temps complet (35 heures par semaine, du lundi au vendredi)
- Poste saisonnier (200/260 jours par année selon le calendrier scolaire : jours de classe et journées pédagogiques)
- Rémunération selon la grille interne
- Participation au régime de retraite du secteur public (RREGOP) ainsi qu'aux régimes d'assurance collective en vigueur

Exigences :

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers.
- Être membre de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Pour une description détaillée du poste: [cliquer ici](#)

Date d'entrée en fonction : dès que possible

Candidatures acceptées jusqu'au 4 février 2022, 16 h
ressourceshumaines@externat.qc.ca

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues aux fins d'entrevue.



Épanouissez-vous au sein du collège du bonheur!

Notre personnalité:

- Leadership de proximité (les portes des bureaux demeurent ouvertes!)
- Mise en oeuvre collaborative de l'innovation
- Site enchanteur, installations modernes et chaleur humaine
- Valorisation du développement professionnel
- Comité social hyper dynamique
- Outils technologiques de fine pointe

Vos conditions de travail:

- Régime de pension (RREGOP) du secteur public
- Possibilité de permanence après l'équivalent de 2 ans en poste
- Régime d'assurance collective et programme d'aide aux employé.e.s
- Primes d'assiduité
- Rabais au personnel dont les enfants fréquentent le collège
- Relâches en mars et en avril



Curiosité intellectuelle | Humanisme et engagement
Respect | Autonomie | Dépassement de soi